2BFREE
SASU au capital de 2 600,00 €
Siège social : 5 Place Saint Michel,
38300 BOURGOIN JALLIEU
945 313 708 RCS VIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 29 JUIN 2026

Extrait du procès-verbal relatif à la dissolution ou non de la société

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les capitaux propres qui s'élèvent à -2 638 € pour un capital de 2 600 €, sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 227-1 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'associé unique prend acte que :

- Sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- La situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2027.

Fait à BOURGOIN JALLIEU,
Le 29 juin 2026

CERTIFIE CONFORME
A
L'ORIGINAL

Monsieur Alexandre BOURDON
Président

Signature
Signé par Alexandre BOURDON
Le 30 juin 2026

Signed with Universign doc_Ike tx_Yy9z6y140q8O